

Adresse du conseil général de la commune de Cambrai à la Convention nationale, lors de la séance du 3 brumaire an III (24 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Cambrai à la Convention nationale, lors de la séance du 3 brumaire an III (24 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 25;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21124_t1_0025_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

f

[*Le comité révolutionnaire du chef-lieu du district de Roanne à la Convention nationale, le 17 vendémiaire an III*] (49)

Vive la République.

Citoyens Représentans

Les mesures vigoureuses et soutenues que vous déployez rendent l'homme à ses droits primitifs et imprescriptibles. Le patriote, autrefois opprimé, reprenant sa première énergie ne craint plus de succomber sous quelques vils intrigans et d'une extrémité de la France à l'autre on repète sans cesse vive la Convention Nationale qui a abattu la tyrannie dans les journées à jamais mémorables du 9 au 10 thermidor.

Citoyens Représentans fermes au poste honorable ou la confiance du peuple vous a appelé, vous assurez son bonheur en faisant aimer notre sublime révolution, en vrais amis de la Liberté et de l'Égalité, recevez notre serment le plus sacré de ne jamais reconnoître d'autre point de ralliement que le centre de la Convention nationale et de la défendre dans toutes les circonstances avec le courage des hommes libres.

Salut et fraternité.

CHEVENIER, *président*, PERNETY fils ainé,
FAURE, GIRRARD, SAUZE,
Crétin GARET, S. GALEY.

g

[*Le conseil général de la commune de Cambrai à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (50)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Représentans du peuple,

Vous témoigner notre joie et nôtre reconnaissance lorsque vous écrasâtes le tyran audacieux qui voulut dominer la France et s'élever un nouveau trône dont il délayait le ciment dans le sang humain, fut un besoin pressant pour nous.

Ce n'en est pas un moins cher à nos cœurs d'applaudir aujourd'hui aux principes développés dans votre adresse au peuple français; elle est l'heureux présage du bonheur dont vous voulez efficacement le faire jouir.

Continués, Législateurs, votre glorieuse carrière. Le peuple vous doit la liberté, il vous devra son entier affermissement.

Continués à mettre en action les sentimens d'équité qui vous animent et vous serez couverts des applaudissemens de ce même peuple dont la masse est pure et vertueuse.

Achevés de terrasser ces ambitieux, ces fripons, ces anarchistes, ces hommes de sang; en un mot ces continuateurs de Robespierre qui ne virent avec plaisir la destruction de nos anciens tyrans que pour prendre leur place et les surpasser.

Affermissés ainsi cette douce fraternité, cette égalité si chère à tous bons Français: Vous les verrez vous proclamer de nouveau les sauveurs de la patrie, les consolidateurs du gouvernement républicain.

La vertu et la justice sont les bases de ce gouvernement chéri; en les mettant à l'ordre du jour, vous vous êtes itérativement déclarés les plus fermes soutiens de ce gouvernement; vous avez levé le voile qui cachait l'aurore du jour heureux qui doit le voir inébranlable.

Comptés, Représentans, que toujours ralliés à vous, jusqu'à la mort, nous vous seconderons de tous nos moyens pour arriver à ce but désiré et que nous sommes ici les interprètes des habitans de cette commune qui partagent nos sentimens.

Vive la République, vive la Convention!

Fait en séance publique du conseil général de la commune de Cambrai du vingt-cinq vendémiaire de l'an III de la République une, indivisible et indestructible.

CARPENTIER, BETHUNE, DUPUY,
BRABANT, *notables*, BETHUNE-HOURIEZ,
FOURNIER, *officiers municipaux*,
LEMOINE, *agent national*
et une quinzaine d'autres signatures.

h

[*Le conseil général de la commune de Douai, à la Convention nationale, s. d.*] (51)

Législateurs

Votre sublime adresse au peuple français est parvenue aux citoyens de la commune de Douai; la lecture leur en a été faite aussitôt dans une assemblée générale, et la joie avec laquelle elle a été reçue, est le témoignage le moins équivoque de l'adhésion qu'ils y donnent, déjà leurs cœurs étaient pleins des principes que vous y avez déployés avec cette sagesse, cette énergie qui n'appartient qu'aux représentans d'un peuple libre.

Qu'ils viennent maintenant ces audacieux, ces intrigans qui, sous les dehors du patriotisme, couvent la tyrannie et le crime; qu'il se présente des continuateurs du tyran que vous avez abattu, nous leur apprendrons que la terreur n'est plus à l'ordre du jour, que nos forces ne sont plus enchainées, que nous avons une volonté dont nous ne départirons pas, celle de rester fidèlement et constamment attachés à la Représentation nationale, celle de les livrer à

(49) C 323, pl. 1384, p. 36.

(50) C 323, pl. 1384, p. 28.

(51) C 323, pl. 1384, p. 27. *Bull.*, 5 brum.; *C. Eg.*, n° 800.